

**Commune de Tenay**

L'an deux mil vingt-cinq et le trois février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de  
Conseillers

En exercice 15

Présents 11

Votants 13

Absents 4

Pouvoirs 2

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, ,  
C.PARDO, G.CHARVET, J-F BONIN,  
F.MALARD, S.CHEVRY, S.BRUN, M.BOUMIR,  
C.GRABIT, C.TIVEDDU ; F.DERREUMAUX  
C.SAVOI ; S.AMOURIQ ; S.DELAVY ; P.PERSICO

Date de convocation : 27 janvier 2025

Secrétaire de séance : C.PARDO

C.SAVOI donne pouvoir à J-F.BONIN ;  
S.DELAVY donne pouvoir à M.BOUMIR.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025**

**Délibération N° 04/2025**

-- \* --

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Dresse ainsi qu'il suit la liste des subventions accordées aux associations pour l'année 2025 :

<b><u>LIBELLES</u></b>	<b><u>MONTANT 2025</u></b>
<b><u>ASSOCIATIONS TENAY</u></b>	
AIN CŒUR D'ART	700
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100
COMITE DES FETES	800
SOU DES ECOLES LAIQUES	1 000
L ACCORDERIE	200
LA BOULE TENAYSIENNE	250
ANIMA'ROCK	600
<b><u>ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES</u></b>	
CAUE	52
<b><u>ASSOCIATIONS FORMATION/EDUCATION</u></b>	
LPPR LE MOLARD ST SORLIN	
BTP CFA	

Accusé de réception en préfecture  
001-210104162-20250203-05-2025-DE  
Date de réception préfecture : 12/02/2025

MFR BAGE LE CHATEL	30
LES PEP 01 (PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC DE L'AIN)	150
<b><u>ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES</u></b>	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	300
AGATH	400
UNION MUSICALE	150
ALBARINE BASKET CLUB	650
<b><u>ASSOCIATIONS D ACTION SOCIALE</u></b>	
ADAPEI	80
RESTOS DU CŒUR	800
EHPAD LA MAISON A SOIE	600
LIGUE CONTRE LE CANCER	100
BANQUE ALIMENTAIRE	800
FRANCE ADOT 01	100
CENTRE DE SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE TETRAS LIBRE	100
<b>TOTAL</b>	<b>8172</b>

- dit que la dépense sera imputée à l'article 65748 du Budget Communal où des crédits seront inscrits à cet effet.
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ces subventions.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

B / Le Maire,  
Gaël ALLAIN



*C. SAVOI*  
Adjoint au Maire.